

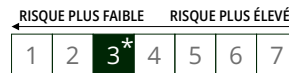
CARMIGNAC ABSOLUTE RETURN EUROPE A EUR YDIS

FCP DE DROIT FRANÇAIS



Durée minimum de placement recommandée :

3 ANS



FR0011269406

Reporting mensuel - 28/06/2024

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Fonds long/short actions européennes dont l'exposition nette aux actions est gérée activement entre -20% et 50%. Le Fonds cherche à générer de l'alpha en combinant des positions acheteuses et vendeuses, tout en suivant une gestion active et flexible. Le Fonds vise une performance absolue positive sur un horizon de placement recommandé de 3 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 28/06/2024 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)				Performances annualisées (%)		
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans
A EUR Ydis	9.83	2.15	16.13	33.08	0.71	3.03	2.90

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
A EUR Ydis	0.01	-8.62	12.61	5.32	-1.32	4.27	14.56	9.07	-8.03	2.51

STATISTIQUES (%)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	3.5	4.8	7.9	7.2
Ratio de Sharpe	1.7	-0.2	0.3	0.4
Bêta	0.1	0.0	0.1	0.1
Ratio de Sortino	3.5	-0.3	0.4	0.6

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds 2.4%



J. Fredriksson



D. Smith

CHIFFRES CLÉS

Taux d'exposition nette actions	25.1%
Nb emetteurs short	39
Nb emetteurs longs	76

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : France
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : FCP
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 03/02/1997
Actifs sous gestion du Fonds : 216M€ / 231M\$⁽¹⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Distribution
Date de la 1ère VL : 19/06/2012
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 4.9M€
VL : 132.81€
Catégorie Morningstar™ : Long/Short Equity - Europe

GÉRANT(S) DU FONDS

Johan Fredriksson depuis le 01/09/2023
 Dean Smith depuis le 01/09/2023

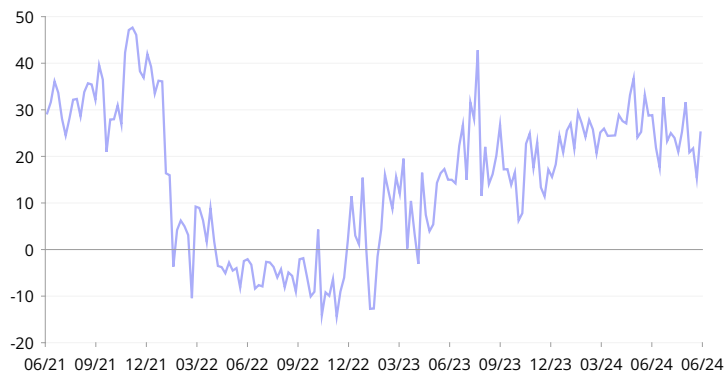
AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie..... 0%
 Minimum % d'investissements durables 0%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

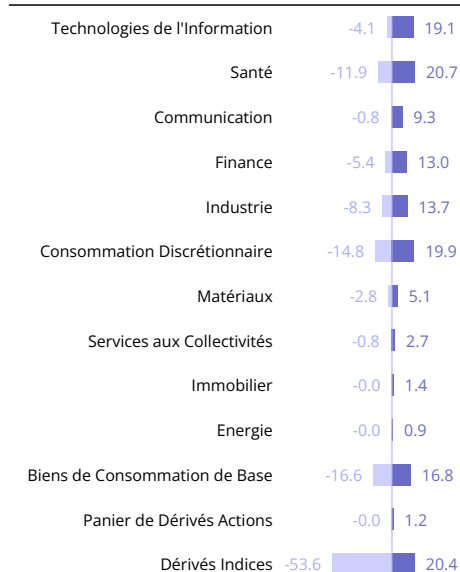
EXPOSITIONS DU PORTFEUILLE

Exposition Long Actions	144.4%
Exposition Short Actions	-119.2%
Exposition Nette Actions	25.1%
Exposition Brute Actions	263.6%

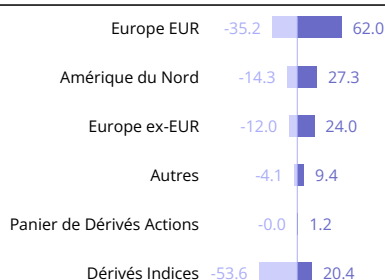
EVOLUTION EXPOSITION NETTE ACTIONS DEPUIS 3 ANS (% DE L'ACTIF)⁽¹⁾



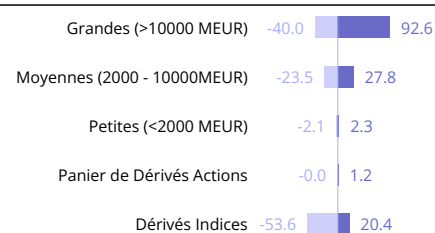
EXPOSITION PAR SECTEUR (%)



EXPOSITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (%)



EXPOSITION PAR CAPITALISATION (%)



Short Long

PRINCIPALES EXPOSITIONS NETTES - LONG

Nom	Pays	Secteur / Notation	%
AMAZON.COM INC	Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	3.6%
NOVO NORDISK A/S	Danemark	Santé	3.4%
META PLATFORMS INC	Etats-Unis	Communication	3.1%
SAP SE	Allemagne	Technologies de l'Information	3.1%
MICROSOFT CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	2.4%
DEUTSCHE TELEKOM AG	Allemagne	Communication	2.1%
ASML HOLDING NV	Pays-Bas	Technologies de l'Information	2.0%
SK HYNIX INC	Corée du Sud	Technologies de l'Information	1.6%
SCHIBSTED ASA	Norvège	Communication	1.6%
ALPHABET INC	Etats-Unis	Communication	1.6%
Total			24.4%

PRINCIPALES EXPOSITIONS NETTES - SHORT

Région	Secteur	%
Suisse	Matériaux	-0.9%
Suède	Industrie	-0.9%
Suède	Industrie	-0.8%
Royaume-Uni	Biens de Consommation de Base	-0.8%
Finlande	Services aux Collectivités	-0.8%
Etats-Unis	Biens de Consommation de Base	-0.8%
France	Santé	-0.7%
Canada	Consommation Discrétionnaire	-0.7%
Royaume-Uni	Consommation Discrétionnaire	-0.7%
Italie	Matériaux	-0.7%
Total		-7.8%

(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Le mois de juin a été volatil et marqué par une baisse des risques politiques, avec des résultats mitigés pour les actions, les obligations, le pétrole et la hausse du dollar, ce qui a affaibli les matières premières.
- Si l'on considère les marchés d'actions, les États-Unis ont surpassé l'Europe (l'Union européenne a été fortement affectée par les craintes liées aux élections législatives françaises) et les grandes capitalisations ont surpassé les petites et moyennes capitalisations.
- Au cours d'un mois où les nouvelles des entreprises ont été limitées, les thèmes macro-économiques et politiques ont été le principal moteur des marchés des actions.
- L'incertitude politique s'est cristallisée en Allemagne, au Royaume-Uni, aux États-Unis et surtout en France, où l'annonce surprise par Emmanuel Macron de la dissolution de l'Assemblée nationale et la tenue de législatives-éclair a provoqué une flambée des rendements obligataires et une forte chute des actions françaises.
- L'indice CAC a chuté de plus de 6% en juin, sa plus forte baisse mensuelle depuis des années, alors que les actions européennes ont enregistré une performance négative, le Stoxx 600 chutant de 1,3%.
- La construction, l'automobile et les financières ont été les principaux secteurs à la traîne, tandis que la technologie et la santé ont été les secteurs les plus performants.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Le Fonds a enregistré une performance positive en juin mai.
- Les principaux contributeurs mensuels ont été les positions longues dans les secteurs de la technologie, des financières et des services de communication, ainsi que les positions courtes dans le secteur de la consommation discrétionnaire.
- Au niveau des actions, nous pouvons souligner plusieurs gagnants :
- First Solar, bénéficiant du besoin de nouvelles sources d'énergie pour stimuler l'adoption de l'intelligence artificielle (IA) et Nvidia, avec des chiffres solides une fois de plus ;
- Meta, qui instille un sentiment positif sur les bénéficiaires de l'IA ; Microsoft, et ses commentaires positifs sur les annonces de produits d'IA ; et UBS, qui a publié des résultats solides pour le premier trimestre.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Nous avons continué à élargir notre thème bénéficiaire de l'IA pour inclure d'autres industries qui aideront à soutenir son déploiement.
- Plus précisément, nous avons commencé à rechercher des entreprises qui pourraient potentiellement aider à fournir l'énergie verte tant attendue, pour alimenter les centres de données.
- Nous avons renforcé une position existante et initié deux nouvelles positions qui, selon nous, offriront des perspectives très intéressantes grâce à la réalimentation de l'économie dans les années à venir.
- Par ailleurs, nous avons ajouté des titres de croissance de qualité, tout en prenant des bénéfices sur des titres de consommation, notamment Beiersdorf et Richemont, qui avaient atteint nos objectifs de prix.
- Au sein de la consommation discrétionnaire, nous avons continué à développer notre stratégie de vente à découvert afin de tirer parti de l'affaiblissement des tendances de consommation.
- Dans le secteur de la technologie, nous avons profité de l'opportunité offerte par le « short squeeze » pour ajouter quelques nouvelles positions vendeuses, dans des titres dont les fondamentaux nous semblent toujours fragiles.
- Notre exposition brute globale a augmenté au cours du mois pour atteindre une fourchette de 130%-140%, tandis que notre exposition nette est restée dans la moyenne des +20%.

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des positions actions;
- L'univers représentatif des positions actions du portefeuille est activement réduit;
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 30% à celles de l'indicateur de référence composite.

COUVERTURE ESG DU FONDS

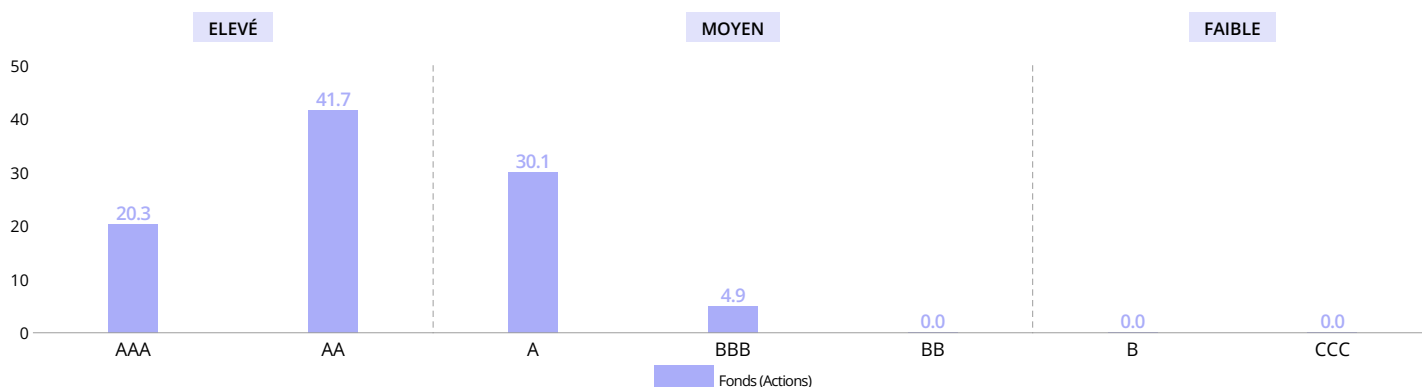
Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	66
Nombre d'émetteurs notés	63
Taux de couverture	95.5%

Source: Carmignac

NOTE ESG

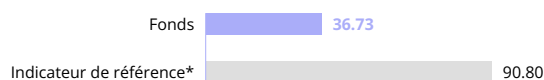
Carmignac Absolute Return Europe A EUR Ydis	AA
Source: MSCI ESG	

NOTE ESG MSCI DU FONDS



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 97.0%

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: MSCI, 28/06/2024. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à MSCI. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
NOVO NORDISK AS	2.8%	AAA
STMICROELECTRONICS NV	1.2%	AAA
CARLSBERG AS	0.0%	AAA
ANHEUSERBUSCH INBEV SA	0.8%	AA
ASR NEDERLAND NV	0.7%	AA

Source: MSCI ESG

* Indicateur de référence : 75% MSCI Europe index + 25% S&P 500. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

GLOSSAIRE

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

FCP : Fonds Commun de Placement.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détection (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification - Articles SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Méthodologie MSCI : MSCI utilise les émissions fournies par les entreprises lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, elle utilise son propre modèle pour estimer les émissions. Ce modèle comporte trois modules distincts : le modèle de production (utilisé pour les centrales électriques), le modèle d'intensité propre à l'entreprise (utilisé pour les entreprises qui ont communiqué des données sur les émissions de carbone dans le passé, mais pas pour toutes les années) et le modèle d'intensité propre au secteur (utilisé pour les entreprises qui n'ont pas communiqué de données sur les émissions de carbone dans le passé).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le dernier document de MSCI intitulé "Climate Change Metrics Methodology".

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾	Performance sur un an (%)				
											28.06.23-28.06.24	28.06.22-28.06.23	28.06.21-28.06.22	26.06.20-28.06.21	28.06.19-26.06.20
A EUR Acc	03/02/1997	CARFRPR FP	FR0010149179	Max. 2%	Max. 4%	—	2.3%	0.98%	20%	—	9.9	-9.4	4.9	7.6	5.6
A EUR Ydis	19/06/2012	CAREPDE FP	FR0011269406	Max. 2%	Max. 4%	—	2.3%	0.98%	20%	—	9.9	-9.4	2.4	7.8	5.7
F EUR Acc	31/08/2023	CARFEUA FP	FR001400JG56	Max. 1%	—	—	1.3%	0.98%	20%	—	—	—	—	—	—
F USD Acc Hdg	31/08/2023	CARFUSA FP	FR001400JG64	Max. 1%	—	—	1.3%	0.98%	20%	—	—	—	—	—	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) max. de la surperformance lorsqu'elle est constituée et excède le High-Water Mark. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années, ou depuis la création du produit si celui-ci a moins de 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

RISQUE LIÉ À LA STRATÉGIE LONG/SHORT : Ce risque est lié aux positions acheteuses et/ou vendeuses à des fins d'ajustement de l'exposition nette au marché. Le Fonds pourrait subir des pertes élevées si ses expositions longues et courtes évoluaient simultanément en sens contraire et de façon défavorable. **ACTION** : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 28/06/2024. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.